

Evénement

« Bal Konvwé »

Décembre 2024



23 MAI

APEEPS

Créé par : Marie-Claude DEMAILLY



Bilan d'activité 1

Administrative

L'objectif du rapport d'activité est de présenter de façon synthétique l'événementiel du 14 décembre 2024 de notre association en partenariat avec le Parc amazonien de Guyane et la Mairie de Saül, afin de vous donner un aperçu de notre activité au sein de la communauté.

L'APEEPS s'appuie sur la motivation et les initiatives de ses bénévoles ainsi que sur la volonté politique de ses élus locaux pour proposer aux habitants des animations festives et culturelles.

« Je considère comme gaspillée toute journée où je n'ai pas dansé. »

Ouverture à 10 h 00 du spectacle de théâtre, de magie et de marionnettes « ce n'est pas interdit de rêver » par l'artiste Zébulette sur la place des Fêtes pour les petits et les grands.

« L'association du Manguier » permet l'accès aux activités artistiques malgré les obstacles géographiques et financiers.

Leur action est la création de spectacles vivants par des artistes professionnels, et de les promouvoir afin de les rendre accessibles à tous....

Plusieurs activités et animations ont été mis en place toute génération confondue avec des artistes qui ont cette fois-ci encore joué le jeu en ne demandant pas de cachet.

Le groupe GAYAH et la chanteuse BANNIS.

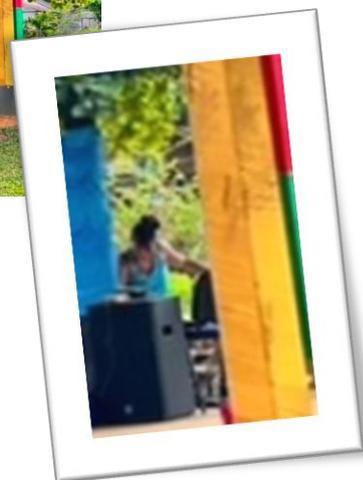
La Présidente de l'APEEPS remercie l'ensemble des bénévoles et Mme le maire. Celui-ci est très positif tant au niveau de la participation que dans sa réalisation.

Remerciements : à mes chers bénévoles et décoratrices.

PHOTOS



ZEBULETTE



DJ TAÏRO

BANNIS



Bilan d'activité 2

Financier

Les partenaires et l'APEEPS ont financé les activités et les animations culturelles et artistiques ouverts à l'ensemble des usagers et des visiteurs.

Les rapports d'activités seront remis ultérieurement à chaque financeur.

Ainsi, le bilan financier s'établit comme suit 31 décembre 2024 :

Recettes : 1 287,75 €

Dépenses : 4 679,24 €

La mairie de Saül a payé directement AKENOU pour les dépenses de l'hébergements, de la restauration et du petit déjeuner, soit **478, 75 €**.

A la date du bilan, l'APEEPS est toujours en attente du paiement de la facture de la mairie pour l'événement « bal konvwé », ce n'est pas interdit de rêver.

L'association n'a réaliser aucun bénéfice pour cette manifestation.



A- LES RECETTES

SOLLICITE	DESIGNATION	AVANCE	SOLDE
685,00 €	SUBVENTION PAG	548,00	137,00 €
3 391,49 €	MAIRIE (sur facture)	0,00	3 391,49 €
124,00 €	APEEPS	124,00	0,00 €
4 200,49 €	TOTAL	772,00	3 528,49 €

Reste à solder :

- ✓ **PAG** : 137 €
- ✓ **MAIRIE** : 3 391,49 €

Pour un total reste à solder de 3 528,49 € (trois mille cinq cent vingt-huit euros et quarante-neuf centimes)

Au 23 mai 2025, l'APEEPS est toujours en attente de paiement des **3 391,45 €** (trois mille trois cent quatre-vingt-onze euros et quarante-neuf centimes).

B- LES DEPENSES

Tableau récapitulatif des dépenses :

DEPENSES		
N° FACTURE	DESIGNATION	MONTANT
12 – 24 – 52	LOCATION AERO LOGISTIQUES	1 800,00
51101278	FILLON / DECO FETES	43,25
19483	LA BOUTIQUE DE L'ARTIFICIER	121,97
000YR9 - 000YVU	BILLETS GUYANE FLY EXPRESS_APEEPS	565,36
000YR9	BILLETS GUYANE FLY EXPRESS_APEEPS - EXCEDENT BAGAGE	20,88
2024012	ASSOCIATION LE MANGUIER VOLANT	385,00
9176	LORENZ PROD'	400,00
N°32	RESTAURATION HTNBD	33,00
2024-12-05621	COLIS EXPAT	29,90
2024-12-06662	COLIS EXPAT	130,95
2024-12-07135	COLIS EXPAT	168,03
XF116363147FR	DOUANE	32,00
MDS240009	HEBERGEMENT/RESTAURATION CHEZ AKENOU + petit dèj	478,75
APEEPS 004-122024	DIVERS IMPRESSIONS	124,00
GRATUIT	PRESTATAIRES MUSICAUX	0,00
CB	LOT CADEAUX FICOBAM	346,15
TOTAL DEPENSES		4 679,24 €
CHARGE PAG		-685,00 €
CHARGE MAIRIE - AKENOU		-478,75 €
CHARGE APEEPS		-124,00 €
SOUS-TOTAL GENERAL		-1 287,75 €
TOTAL GENERAL		3 391,49 €

Fait à Saül, le 23 mai 2025

La Vice-présidente
APEEPS
 VICE-PRESIDENTE
 Saul.charles314@gmail.com
 0694 217 069
 Félicienne CHARLES

Nos partenaires

